



## CEEAC

# Volonté de bâtir une nouvelle économie forestière



Les participants à l'atelier/Adiac

Les experts des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) planchent, du 3 au 5 août à Brazzaville, sur les mécanismes devant contribuer à la levée des contraintes qui bloquent le positionnement des produits forestiers issus des zones rurales sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

Organisée avec l'appui de la Commission des forêts d'Afrique centrale, cette rencontre marque, selon le commissaire en charge de l'environnement, l'agriculture et le développement durable de la CEEAC, Honoré Tabuna, le lancement du processus d'accélération de la construction d'une nouvelle économie forestière dans cette sous-région qui connaît un faible niveau de déforestation.

Page 4

## DISPARITION

### Le vénérable Jean Pierre Manoukou Kouba a tiré sa révérence



Le président de la Commission affaires juridiques et administratives du Sénat, le vénérable Jean Pierre Manoukou Kouba, est décédé le 2 août à Brazzaville à l'âge de 68 ans. Membre du bureau politique et secrétaire permanent du Parti congolais du travail, il fut également président de la fédération de ce principal parti de la majorité présidentielle dans le département du Pool.

Page 3

## FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS

### Les Conseils consultatifs sollicitent l'implication du Sénat



La délégation des conseils consultatifs et le bureau du Sénat/Adiac

Une délégation des Conseils consultatifs nationaux conduite par Germain Céphas Ewangui, en charge du conseil consultatif de la société civile, a sollicité hier au cours d'une rencontre l'appui du Sénat pour l'allocation de leurs crédits de fonctionnement.

Les responsables de ces différentes institutions ont soumis, à l'occasion, leurs doléances au président du Sénat, Pierre Ngolo, et plaidé pour la mise en œuvre des textes qui les régissent afin de jouer pleinement leur rôle.

Page 3

## Éditorial Conseil

Page 2

## MIGRATION

### La Guinée équatoriale se dote d'une plateforme de demande de visa en ligne

Pour faciliter les demandeurs de visa d'entrée dans son pays, hormis les ressortissants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, l'ambassadeur de la Guinée équatoriale au Congo, Samuel Ateba Owono, a annoncé la création d'un site web permettant de fournir les informations nécessaires et la

nature des documents exigés. Le diplomate équato-guinéen l'a fait savoir hier à l'occasion de la célébration du 42ème anniversaire de l'accession au pouvoir du président, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

Page 2

## ÉDITORIAL

## Conseil

Dans le moment présent où le gouvernement, dirigé par le premier ministre Anatole Collinet Makosso, s'emploie à concrétiser les engagements pris par le candidat président Denis Sassou N'Guesso tout au long de sa campagne électorale, l'opposition ferait bien de se mobiliser elle aussi pour faire mieux entendre sa voix. Si elle ne s'y emploie pas très vite, les scrutins à venir – élections législatives et élections locales de 2022 – se traduiront inévitablement par de nouveaux échecs de grande ampleur avec, comme résultat, un très faible nombre de sièges dans les institutions concernées.

Que l'on nous comprenne bien : toute démocratie digne de ce nom repose sur un débat permanent entre les tenants du pouvoir et celles ou ceux qui le briguent en se positionnant en bonne place au sein de l'opposition. Un dialogue musclé, vif et permanent qui ne se déroule pas seulement sur le plan officiel dans les enceintes de la République, mais qui se tient de mille et une façons sur la place publique, autrement dit dans les réunions publiques et privées, sur les réseaux sociaux, mais aussi et surtout dans les médias qui le relaient par leurs canaux écrits ou audiovisuels.

La campagne pour l'élection présidentielle ayant démontré cette année la faiblesse de l'opposition, avec comme résultat la victoire écrasante de Denis Sassou N'Guesso, il est temps que le camp de l'opposition resserre ses rangs, dissolve ou rassemble dans un ensemble cohérent et crédible les formations politiques qui n'ont pas de base populaire réelle, joue clairement la carte des deux ou trois grands partis qui ont une légitimité réelle et historique, s'entende sur un ou des programmes concrets, bref s'unisse avant le début de la campagne à venir.

Ce travail toutes les grandes démocraties l'ont vu se faire dans leurs rangs ces dernières décennies avec comme résultat la constitution d'oppositions puissantes, organisées, fiables auxquelles les citoyens pouvaient apporter en grand nombre leurs voix le moment venu. Il doit être accompli dès maintenant chez nous avec autant de sérieux que de dynamisme, de volonté et d'engagement de toutes les formations politiques concernées si nous voulons que le système démocratique dans lequel nous vivons se renforce. L'enjeu est à tous égards considérable même s'il n'est pas encore perçu comme tel par tous les leaders de l'opposition.

Les Dépêches de Brazzaville

## GUINÉE ÉQUATORIALE

## Un site web pour les demandeurs de visa

A l'occasion de la célébration du 42<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au pouvoir du chef de l'Etat Teodoro Obiang N'Guema Mbasogo, l'ambassadeur de la Guinée équatoriale, Samuel Ateba Owono, a organisé le 3 août à Brazzaville une cérémonie au cours de laquelle il a annoncé la mise en place d'un site web favorable pour les demandeurs de visa en ligne.



L'ambassadeur Samuel Ateba Owono délivrant son message Adiac

Après avoir exprimé sa satisfaction et remercié les techniciens qui ont travaillé pendant une année pour l'aboutissement du projet d'octroi de visa en ligne, le diplomate équato-guinéen, Samuel Ateba Owono, a relevé dans une brève allocution l'importance de la journée du 3 août consacrée à la commémoration du « Golpe de Libertad » de 1979.

« Nous avons choisi la journée du 3 août. Une date qui reste gravée dans nos mémoires, car elle symbolise la libération des Equato-Guinéens, grâce à notre chef de l'Etat, Teodoro Obiang N'Guema Mbasogo. L'ouverture

officielle du site web donne l'opportunité aux investisseurs, hommes d'affaires et autres personnalités de visiter la Guinée équatoriale, et découvrir son vrai visage », a déclaré l'ambassadeur.

Le diplomate a, en outre, salué les bonnes relations d'amitié et de coopération entre la Guinée équatoriale et d'autres pays, sans oublier le Congo. Dans ce sens, il a remercié les chefs d'Etat, Denis Sassou N'Guesso et Obiang N'Guema Mbasogo pour leur leadership. « Nous remercions les chefs d'Etat de la Guinée équatoriale et du Congo d'avoir boos-

té la coopération entre les deux pays, pour notre épanouissement », a-t-il indiqué.

Au pouvoir depuis 1979, Obiang Nguema est né à Mongomo, dans l'Est du pays. En 1963, il débute une carrière militaire jusqu'à devenir, seize ans plus tard, vice-ministre des Forces armées populaires. Après son accession au pouvoir, il fonde le Parti démocratique de Guinée équatoriale en 1987. Il est détenteur d'une maîtrise de droit puis d'un diplôme de docteur Honoris Causa à l'Université de Guinée équatoriale.

Yvette Reine Nzaba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimmo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa  
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,  
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,  
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,  
Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,  
Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),  
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzanzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## EXPLOITATION FORESTIÈRE

## La CIB s'ouvre au partenariat public-privé

La Congolaise industrielle des bois (CIB), principale société spécialisée dans l'exploitation forestière au Congo, entend apporter une nouvelle technologie pour le développement de ses activités à travers un partenariat public-privé avec le gouvernement congolais.

Dans le cadre de cette ouverture, le vice-président de la CIB, Ashish Malik, en compagnie de la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, a rencontré le 2 août le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, à qui il a présenté la vision future de son entreprise. Malgré la crise engendrée par



*L'audience entre le Premier ministre Anatole Collinet Makosso et les responsables de la CIB/DR à Pokola, dans le département de la Sangha, compte plus de 1 000 travailleurs permanents à ce jour. Cette société est attributaire de 4 unités forestières d'aménagement situées à Pokola, Kabo, Loundoungou-Toukoulaka et Mimbéli Ibeng. Les trois premières UFA sont certifiées FSC à 100%.*

la Covid-19, la CIB œuvre pour le développement économique dans le secteur du bois. La rencontre avec le chef du gouvernement a été l'occasion, pour le vice-président de la CIB, de faire un état des lieux de sa structure et de présenter également les différents projets qu'elle compte réaliser dans le domaine de la transformation et le développement industriel. Ceci dans le cadre de la nouvelle loi forestière.

Considérée comme la plaque tournante de l'activité forestière au Congo, la CIB basée

En République du Congo, la CIB exploite des concessions d'aménagement forestier et de transformation couvrant environ 2,1 millions d'hectares. La société a obtenu la certification FSC pour environ 1,3 million d'hectares, le reste étant en cours de certification, l'une des plus grandes concessions contiguës de bois feuillus tropicaux certifiés FSC au monde. Environ 92 500 hectares sont préservés en tant que forêts sur pied dans le cadre de REDD+.

**La Rédaction**

## FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS

## Les Conseils consultatifs sollicitent l'appui du Sénat

Une délégation des Conseils consultatifs nationaux conduite par Germain Céphas Ewangui a sollicité, le 3 août à Brazzaville, l'appui du Sénat pour l'allocation de leurs crédits de fonctionnement.

Les responsables des Conseils consultatifs ont soumis à la chambre haute du Parlement leurs doléances et rappelé le discours du chef de l'Etat devant le Parlement réuni en Congrès il y a de cela deux années. Le président de la République invitait l'exécutif à prendre toutes les mesures qu'il faut afin que les Conseils consultatifs puissent avoir tous les textes nécessaires leur permettant de fonctionner de manière optimale.

La question, a déclaré Germain Céphas Ewangui, en charge du conseil consultatif de la société civile, se pose du côté administratif. « *L'administration de l'Etat fonctionne selon les textes, mais jusqu'à ce jour il y a un certain nombre d'entre eux qui n'ont pas encore été pris* », a-t-il souligné.

Outre ce point, la délégation a posé le problème des véhicules liés au fonctionnement de ces institutions et également celui de la sécurité des différents animateurs de celles-ci. « *Pour les fonctions qui sont les nôtres, il devait y avoir pour chaque secrétaire permanent des éléments de sécurité* », a indiqué le chef de la délégation.

Une autre préoccupation a porté sur l'allocation des crédits de fonctionnement qui, jusqu'alors, sont très maigres. 100 millions par an, soit 25 millions par trimestre. Malheureusement de janvier jusqu'à nos jours, rien n'a encore été décaissé, ont souligné ces responsables.

Prenant la parole à son tour, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a, au nom de la chambre haute du Parlement, promis de se battre pour tirer la fleur du mal. « *Nous allons soumettre vos doléances à qui de droit* », a conclu ce dernier.

**Jean Jacques Koubemba**

## ACCÈS AUX FINANCEMENTS

## Des établissements de crédit sensibilisés à la nouvelle réglementation

Les banques locales vont désormais déposer des déclarations auprès de la Banque centrale sur les coûts et les conditions des crédits octroyés aux consommateurs. La mesure communautaire entrera en vigueur en République du Congo, dès le 22 septembre prochain.

Les autorités congolaises veulent assainir le marché financier national, permettant l'accès aux crédits aux entreprises et aux particuliers. Cette volonté politique est assurée par le Comité national économique et financier (CNEF), en application des normes sous-régionales de la Cémac (Communauté économique et monétaire des Etats de l'Afrique centrale). D'où le lancement, à Brazzaville le 3 août, de la formation des responsables des établissements de crédit et de microfinance sur le renseignement du fichier des déclarations des taux effectifs globaux (TEG) et l'extension du calcul des TEG aux établissements de microfinance. D'après le secrétaire général du CNEF, Michel Dzombala, le TEG représente le coût réel de crédit à la consommation et constitue un véritable indi-

catéur du coût réel du prêt sur toute la période de remboursement contractuel.

« *Cette formation de quatre jours va contribuer à améliorer la qualité des déclarations des TEG, ainsi que des analyses sur l'évolution des coûts et conditions des crédits octroyés à la clientèle. L'amélioration de la qualité des déclarations constitue une attente légitime, notamment des autorités nationales, de la Banque centrale et des consommateurs des services bancaires* », a souligné Michel Dzombala.

En pratique, chaque établissement de crédit, en fonction des primes de risque qu'il met en avant, fixe un taux d'intérêt différent des autres établissements. Alors que les TEG regroupant les frais de garantie, d'assurance, d'hypothèque, permettent de ressortir le coût réel du

crédit, de limiter le recours à des taux excessifs et surtout permettent au consommateur de négocier le coût du prêt qu'il sollicite auprès de sa banque. La publication des informations détaillées aide le client à faire le choix des offres de crédit que proposent les banques locales.

À noter qu'au cours de l'atelier initié par le CNEF, les participants vont échanger sur les enseignements tirés des quatre premières années de pratique des TEG en République du Congo, l'amélioration des délais de transmissions des déclarations, la tendance baissière actuelle des TEG, en lien avec la multiplication des contrôles sur les coûts du crédit par les équipes du CNEF, y compris les deux cadres règlementaires de la Cémac et l'instruction du gouverneur de la Banque centrale.

**Fiacre Kombo**

## DISPARITION

## Jean-Pierre Manoukou Kouba tire sa révérence à 68 ans

Le président de la commission affaires juridiques et administratives du Sénat, membre du bureau politique, secrétaire permanent du Parti congolais du travail (PCT) Jean-Pierre Manoukou Kouba est décédé le 2 août 2021 à Brazzaville à l'âge de 68 ans.



Apprenant la nouvelle, le président du Sénat, Pierre Ngolo a exprimé sa profonde tristesse. « *Nous sommes en train de gérer une catastrophe avec la mort d'un grand parlementaire, d'un grand dirigeant politique qui était pour moi, presque un parent* » a-t-il indiqué.

« *Le vénérable Manoukou Kouba était à la plénière avec nous. Personnellement, j'ai échangé avec lui. C'est un grand vide pour le Sénat. C'était un érudit, je dirais une pièce maîtresse pour notre chambre. Un monsieur serein, cohérent, intelligent. Il va nous manquer. C'est une douleur on ne saurait comment la mesurer. Cette perte, on ne pouvait pas l'imaginer à l'instant pour la bonne et simple raison qu'il était bel et bien sur ses deux jambes hier: Jean-Pierre Manoukou Kouba n'accusait aucun signe de fatigue ni de maladie. Je suis très abattue. Je n'arrive pas à le croire. Nous avons travaillé avec lui pendant longtemps* », a déclaré pour sa part, la présidente de la commission santé et affaires sociales du Sénat, Odette Massoussa. Le sénateur Jean-Pierre Manoukou Kouba a dirigé la fédération du PCT du département du Pool.

**J.J.K.**

## FORÊT

# Les acteurs édifiés sur les concepts forestiers

Les experts des Etats membres de la commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) du secteur forestier se réunissent, du 3 au 5 août à Brazzaville, en atelier régional de réflexion sur la formalisation et définition des concepts « Forêt », « Déforestation », et « Dégradation des forêts » dans la sous-région.

Financée par le gouvernement congolais, la CEEAC, l'Union européenne (UE), l'Unesco et WWF, cette rencontre régionale réunira les experts de la communauté, les représentants de la Commission des forêts d'Afrique centrale, de l'Union africaine, des institutions locales du secteur forêt et agriculture, des organisations de la société civile, etc. Elle vise à contribuer à la levée des contraintes de la participation des produits agrosylvopastoraux issus des zones rurales dites forestières au développement durable des pays de la CEEAC, ainsi que leur positionnement sur les marchés nationaux, régionaux et internationaux.

En effet, les travaux de ses assises s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la conférence des ministres de la CEEAC sur le fonds pour l'économie verte en Afrique centrale, tenue à Kinshasa en octobre 2014, et des activités du plan indicatif stratégique moyen terme 2021-2025 du département environnement de ladite commission.

« Cet atelier technique revêt une double importance pour



Les participants à l'atelier Adiac

la commission de la CEEAC. Au-delà des définitions des concepts, il marque le lancement du processus d'accélération de la construction d'une nouvelle économie forestière, une économie forestière durable de l'Afrique centrale, une économie ambitieuse pour démonter; entres autres, les rôles géopolitiques, géostratégiques et géoéconomiques des forêts du Bassin du Congo», a indiqué Honoré

Tabuna, commissaire en charge de l'environnement, agriculture et développement durable de la CEEAC.

Pour la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, la tenue de cet atelier permettra d'aboutir à une compréhension commune ainsi qu'à des définitions consensuelles de ces différents concepts. Les forêts du Bassin du Congo, a-t-elle indiqué, sont aujourd'hui considérées comme les moins dégra-

dées de la zone tropicale (par comparaison avec celles des deux autres massifs forestiers tropicaux du monde, notamment l'Amazonie et l'Asie du Sud-Est). « Le taux de déforestation enregistré dans la zone forestière d'Afrique centrale est encore très faible. S'agissant du Congo, le taux se situe à seulement 0,05% soit 17000 ha par an de perte de forêts naturelles. », a-t-elle fait savoir à l'ouverture de l'atelier.

Par ailleurs, la ministre Rosalie Matondo a loué l'initiative prise par la CEEAC qui, d'après elle, offrira aux pays du Bassin du Congo l'opportunité de se concerter au-delà des concepts de « Forêt », « Déforestation », et « Dégradation des forêts », sur le lien des marchés cibles et la lutte contre la déforestation. Raul Mateus Paula, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, estime que la réflexion autour de ces termes forestiers est primordiale afin d'orienter les politiques et les projections économiques vers des solutions durables et responsables. L'occasion présentée, dit-il, est une opportunité en vue d'échanger sur les enjeux du développement durable dans la sous-région. Conscient de la menace de la dégradation des forêts que subissent les villes de l'Afrique centrale, conséquence du réchauffement climatique, Dieu-donné Bantsimba, maire de la ville de Brazzaville pense que l'urgence climatique demeure pendante et exhorte les Etats membres à redoubler de vigilance dans cette lutte.

**Gloria Imelda Lossele**

## INSERTION SOCIALE

## Formation des jeunes en télécommunications

La formation sur la bureautique et la télécommunication axée sur la connexion des ordinateurs et le câblage informatique a été lancée officiellement le 2 août, à Brazzaville, par les jeunes diplômés sans emploi regroupés au sein d'une structure dénommée « Glaymann Immobilier ».

Les apprenants seront formés pendant trois mois pour ceux qui opteront pour la bureautique et pendant six mois pour ceux de la télécommunication, explique le manager de la structure, Ulrich Fabrice Malolo.

L'inscription est gratuite pour toutes formations confondues. Toutefois, les frais mensuels s'élèvent respectivement à 5000 francs CFA pour les apprenants en bureautique et à 10.000 pour ceux en télécommunication.

La formation concerne les étudiants, jeunes désœuvrés et toutes personnes exprimant le désir d'apprendre.

L'objectif est de former la couche juvénile afin de la sortir de l'oisiveté et de l'inciter à abandonner les actes de vandalisme reproché par les aînés. Elle vise également à donner des connaissances en vue d'une qualification professionnelle.

Par ailleurs, Ulrich Fabrice Malolo a annoncé une formation gratuite pour les jeunes ayant le niveau 3e après une enquête de



Le gouv des apprenants (Adiac)

la structure auprès des familles démunies dans les prochains jours.

« La formation sera sanctionnée par un certificat de fin d'apprentissage. L'ouverture des agences des villes de Pointe-Noire, Nkayi, Dolisie et

bien d'autres localités permettra de faire le suivi des apprenants qui pourront bénéficier d'un recrutement dans ces agences », a-t-il indiqué.

Le manager de Glaymann Immobilier poursuit à cette même occasion que sa structure évolue

également dans le domaine du tourisme, de l'immobilier et de l'agence de voyages.

L'ambition d'exercer dans ces domaines consiste en la vente de billets, à faire la promotion du tourisme au Congo et de la location des espaces. A cet ef-

fet, un accord de partenariat a été signé avec plusieurs agences de voyage aérien ainsi qu'avec d'autres pays d'Europe pour faciliter les procédures d'accompagnement pour Campus France aux jeunes étudiants souhaitant aller poursuivre leurs études à l'étranger.

Il a exhorté les jeunes à travailler en collectivité pour le développement du pays car ils représentent plus de 70 % de la population congolaise.

Odimiss Rossley Bokoko, étudiante en 3<sup>e</sup> année à la Faculté de droit à l'Université Marien-Ngouabi a témoigné qu'elle est heureuse d'entamer la formation qui lui permettra de maîtriser le logiciel Excel utile pour ses études.

Armand Sténord Ngatsé, étudiant à la Faculté des Sciences économiques en Licence 1, renchérit que la formation en télécommunication lui permettra d'avoir une qualification.

**Lydie Gisèle Oko et Brunel Thychique Moubety Lindolo (Stagiaire)**

## ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

## Loudima bientôt doté d'un lycée

Le lycée de Loudima dans le département de la Bouenza, dont la construction est financée par le député Pascal Tsaty Mabiala, permettra aux élèves de ne plus quitter la localité après le collège pour finir le cycle secondaire.



Premier module du lycée de Loudima/DR

« Les enfants qui s'admettaient au Brevet d'études du premier cycle étaient obligés d'aller à Dolisie, Nkayi voire Pointe-Noire ou Brazzaville pour finir le cycle secondaire », a expliqué le député de Loudima, Pascal Tsaty Mabiala. Ce qui sous-entend que ceux qui n'avaient pas de parents ou de moyens dans d'autres localités ne pouvaient pas aller loin pour poursuivre leurs études.

Pour contribuer à la résolution de cet épineux problème, le

député, qui est aussi propriétaire terrien, a mis à la disposition de l'Etat cinq hectares et a engagé les travaux de construction du lycée d'enseignement général de Loudima. Le premier module opérationnel durant l'année scolaire écoulée a reçu les élèves en classe de seconde et de première. Le second le sera à la prochaine rentrée scolaire. Ce qui permettra de disposer d'un cycle complet de la seconde en terminale.

Le ministre de l'Enseignement

préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, ayant visité les travaux, a assuré que le gouvernement jouera sa partition en mettant à disposition de ce lycée, le moment venu, les équipements, notamment les tables bancs et d'autres équipements pédagogiques. Il pourrait aussi se poser le problème d'insuffisance d'enseignants que les pouvoirs publics devraient résoudre au cas où le fait se confirmerait.

Rominique Makaya

## EDUCATION

## Démarrage des épreuves écrites des examens de sortie des écoles professionnelles

Quelque 3618 candidats des différentes écoles de formation de l'enseignement technique ont entamé, le 3 août, la phase écrite des examens de fin de formation session d'août 2021, sur l'ensemble du territoire national.

Ces candidats sont répartis dans 20 centres en vue de l'obtention des certificats de fin d'études.

A Brazzaville, les épreuves ont été lancées par le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Jean Ngakosso, au lycée commercial 1er mai.

La capitale congolaise compte à elle seule 2 656 candidats contre 962 des autres départements du pays. Les localités abritant les centres d'examen sont notamment Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie (département du Niari), Owando (département de la Cuvette) et Kinkala (département du Pool).

Les candidats viennent des écoles paramédicales, des instituteurs, des beaux-arts, des carrières administratives et bien d'autres.

L'examen se déroule en deux étapes : la phase théorique qui se déroule pendant cinq jours et celle de la pratique au niveau des différents établissements.

Le président général des jurys des brevets, concours et examens, Pierre Kimpo, a salué le bon démarrage des épreuves. Selon lui, aucun incident n'a été signalé le premier jour.

Lydie Gisèle Oka

## SANTÉ

## Le gouvernement rappelle aux femmes l'intérêt de la vaccination

Les femmes ont été édifiées le 31 juillet dernier sur l'importance de la vaccination lors de la célébration de la Journée panafricaine de la femme. Le message du gouvernement a été rendu public par la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Bertille Nefer Ingani.

« Inclusion financière des femmes, défis et opportunités », c'est le thème de l'édition 2021 de la Journée panafricaine de la femme. Ce thème invite les femmes africaines et les organismes féminins à travers le continent à continuer d'agir au quotidien pour changer leurs conditions de vie.

Il reflète la détermination du continent africain à renforcer les efforts et les mécanismes vers une émancipation complète des femmes. Une approche qui intègre la vision des Agendas 2030 des Nations unies et 2063 de l'Union africaine qui reconnaissent la place primordiale de l'inclusion financière, condition sine qua non du développement durable. « Qu'elles travaillent à la maison ou à l'extérieur, qu'elles soient employées ou autonomes, les femmes ont grandement besoin de l'inclusion financière qui leur permet de renforcer leurs capacités à accumuler des biens, à générer des revenus, à gérer les risques financiers et à participer pleinement à leur développement socioéconomique », a déclaré la ministre de la Promotion de la femme. « Cependant, à elles seules, l'inclusion financière n'entraîne pas l'équité genre. C'est seulement avec un accès égal à toute la gamme des services financiers basés sur les besoins que les femmes réussiront leur pleine autonomisation pour un développement inclusif », a-t-elle ajouté.

Au niveau national, la journée a été célébrée sur le thème « Femmes congolaises, femmes africaines, mobilisons-nous pour la vaccination contre la Covid-19 ». Face à la propagation du coronavirus et de ses variants, les femmes sont les plus touchées par les impacts socioéconomiques engendrés par la pandémie, du fait de leur sur-représentation dans les métiers les plus précaires et souvent peu valorisés. Le gouvernement a demandé à toutes les femmes des zones urbaines et rurales de mener le combat contre la pandémie de Covid-19 en mobilisant leur entourage sur l'intérêt de se faire vacciner et d'assurer la protection des populations.

En rappel, la Journée panafricaine de la femme est dédiée aux héroïnes africaines pour leur rôle crucial dans la libération du continent du joug de l'esclavage, de la colonisation, de l'apartheid et pour leurs contributions à la conquête de la liberté, du développement, de la paix et de la promotion de l'équité genre.

Lydie Gisèle Oka

**VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO**

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES** **PEINTURES**  
**CÉRAMIQUES** **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE  
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX  
UNITE DE GESTION DU PROJET

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT -/- N°005-FNT/MASAH/PL-SFS/UGP-FA2/21 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET TECHNIQUE AU PROFIT DES STRUC- TURES DE L'ANTENNE DEPARTEMENTALE DE LA LIKOUALA

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour contribuer au financement du Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du marché d'acquisition du matériel informatique et technique au profit des structures de l'antenne départementale de la Likouala.

2. L'Unité de Gestion dudit Projet Lisungi sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les prestations conformément aux lots suivants :

### LOT 1: FOURNITURE ET IMPLEMENTATION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET TECHNIQUE

#### Matériel informatique et équipements connexes

1	Ordinateur de bureau tout en un 23.8''	20
2	Onduleur 2KVA et stabilisateur 1500VA	10
3	Ordinateur portable 15,6''8 GO RAM	52
4	Ordinateur portable 15,6''8 GO RAM, 1 To HDD SATA / 7200 tours/min, processeur i7	7
5	Vidéo projecteur	6
6	Antivirus	66
7	Office 2016 licence un pour trois ordinateurs	20
8	Imprimante multifonction	6
9	Rallonges électrique	40

#### Réseau et accès internet

1	Router wifi/switch	16
2	Rack pour serveur	4
3	Windows server	2
4	Kit VSAT	2
5	Abonnement internet (1 an) Vsat	2
6	Abonnement Internet (Congo Télécom)	1
7	Abonnement internet illimité (1 an) Modem	2

#### Services connexes

1	Montage, installation des ordinateurs, imprimantes et autres matériels fournis	6
2	Montage des RACK	2
3	Montage et installation VSAT/Modem et test de connexion à l'internet	4
4	Installation réseau internet câblé et sans fil et test des composants matériel des ordinateurs et du système réseau mis en place	6

### LOT 2 : FOURNITURE DES SOURCES D'ENERGIE

#### Sources d'énergie et matériel connexe

1	Groupe électrogène 10KVA	3
2	Kit Panneaux solaires autoconsommation de plus de 4080wc	3

#### Services connexes

1	Mise aux normes des bâtiments pour installation batterie, inverseurs, onduleurs, groupe électrogène et construction niche de protection des groupes électrogènes	3
2	Réhabilitation toiture pour fixation et installation des panneaux solaires	3
3	Révision et réparation du réseau électrique existant dans les bâtiments de l'antenne à Impfondo, de la CAS de Bétou et CAS de Enyellé	3
4	Montage des groupes électrogènes sur socles en béton et installation du mécanisme de relais au réseau d'énergie local	3
5	Montage, Fixation et installation du dispositif solaire (fixation des panneaux sur toiture) et câblage et connexions du bâtiment aux panneaux solaires	3
6	Montage, installation des panneaux solaires et interconnexion avec les groupes électrogènes	3
7	Test de connexion du matériel informatique et branchement à l'énergie fournie par les panneaux solaires	3
8	Réfection et réparation des bâtiments après installation (peinture, quelques travaux de maçonnerie, portes métalliques pour la sécurité des équipements	3

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles-Brazzaville (République du Congo) et prendre connaissance du dossier d'appel d'offre à l'adresse mentionnée ci-dessous, de 8 heures à 16 heures tous les jours de lundi à vendredi.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en Français à l'adresse mentionnée ci-dessous contre versement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA. La méthode de paiement sera : versement en espèces contre reçu au Secrétariat du Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX. Le document d'Appel d'offres pourra être adressé par courrier express ou par voie électronique à tout soumissionnaire qui en exprime la demande et les frais d'expédition sont à sa charge.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 23 août 2021 à 13 heures, heure locale de Brazzaville. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse du Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX mentionnée ci-dessous le 23 août 2021 à 13 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre dont les formes de présentation sont consignées dans le dossier d'appel d'offres.

L'adresse à laquelle il est fait référence est la suivante :  
Projet LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX  
Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, quartier Batignolles-Brazzaville  
E.mail : lisungi@gmail.com, République du Congo.

Fait à Brazzaville,

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA

## PROMOTION DE LA PAIX ET LA SÉCURITÉ EN LIBYE

# Les mercenaires appelés à quitter le pays

Soucieuse de la situation qui prévaut en Libye et de l'organisation des prochaines élections qui, selon elle doivent se dérouler dans la paix et en toute quiétude, l'ONU, à travers ses experts, a demandé le week-end dernier, à tous les mercenaires ainsi qu'aux entrepreneurs privés affiliés à cette activité de quitter le pays en urgence.

Expliquant le bien-fondé de leur décision, les experts de l'ONU en Libye ont précisé que la paix et la sécurité sont une condition première pour l'organisation des élections crédibles en Libye. Ainsi, parmi les éléments clés qui peuvent conduire ce pays vers la paix, figure le départ des mercenaires. Car ce départ est attendu depuis longtemps et il s'agissait d'une condition préalable essentielle à la tenue d'élections pacifiques prévues pour cette année.

« Neuf mois après l'accord de cessez-le-feu appelant au retrait des forces étrangères et des mercenaires du pays, ces mercenaires ainsi que les entrepreneurs militaires et ceux de la sécurité privée continuent d'opérer dans le pays », a déclaré la présidente du groupe de travail de l'ONU sur l'utilisation de mercenaires Jelena Aparac avant de souligner que leur recrutement et leur présence continus en Libye entravent gravement les progrès du processus de paix et constituent aussi un obsta-

cle pour les prochaines élections.

Pour les experts onusiens, les entrepreneurs privés bien entraînés et bien armés, originaires des pays comme la Russie, la Syrie, le Soudan et le Tchad, opérant en Libye et dont certains répondent aux

immédiatement et mettent immédiatement fin au transfert d'armes et de matériel militaire en Libye. « Nous appelons la communauté internationale à prendre des mesures concrètes pour aider ce processus de paix et électoral. D'autant plus, les

nement sûr et sécurisé. Car la présence de ces acteurs peut constituer un obstacle. Parce que le recours aux mercenaires contribue à l'escalade des conflits. Par exemple, en juin 2020, le groupe de travail des experts de l'ONU avait déjà averti que le recours à

dans la perspective des élections, nous étions préoccupés pour le fait que tout processus politique visant à établir une paix durable doit inclure un véritable engagement en faveur des droits de l'homme », ont encore déclaré les experts, en reconnaissant qu'ils ont l'obligation de rendre des comptes pour les abus commis par les mercenaires, les acteurs liés aux mercenaires et les entrepreneurs privés.

Notons que, les rapporteurs spéciaux et experts indépendants font partie de ce que l'on appelle les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Et, les procédures spéciales constituent le plus grand corps d'experts indépendants du système des droits de l'homme des Nations unies. Elles sont classées parmi les mécanismes indépendants d'enquête et de surveillance du Conseil qui s'occupent soit de situations nationales spécifiques, soit de questions thématiques dans toutes les parties du monde.

Rock Ngassakys

**«...Tout processus politique visant à établir une paix durable doit inclure un véritable engagement en faveur des droits de l'homme »**

critères définissant le mercenariat, pourraient également affecter négativement la sécurité et la stabilité d'autres pays de la région.

### Il nous faut des élections sûres et sécurisées

Selon les experts, pour sauver la Libye et contrer toutes actions futures capables de raviver la violence dans le pays, il est nécessaire que ces mercenaires et les acteurs qui leur sont liés partent

participants au forum et au dialogue politique sur la Libye facilité par les Nations unies avaient convenu d'une feuille de route pour des élections nationales crédibles, inclusives et démocratiques et qui doivent se tenir le 24 décembre 2021 », ont déclaré les experts, tout en précisant que si les élections doivent avoir lieu en décembre 2021 comme prévu, les Libyens doivent pouvoir entreprendre ce processus dans un environ-

des mercenaires et à des acteurs connexes depuis 2019 avait contribué à l'escalade du conflit en Libye et sapé le processus de paix. Alors que cela constituait une violation de l'embargo sur les armes existant imposé par le Conseil de sécurité des Nations unies.

« À l'époque, ils avaient exhorté les gouvernements à enquêter sur toutes les allégations de violation des droits de l'homme et du droit humanitaire. Un an plus tard et

## L'Unicef s'inquiète de la propagation des maladies hydriques

Dans le but d'alerter la communauté internationale en général et les institutions internationales œuvrant dans le secteur sanitaire en particulier sur la propagation des maladies hydriques en Libye, particulièrement dans les zones touchées par les conflits, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a publié le 2 août un rapport sur la question.

Selon l'Unicef, ces maladies qui touchent en grande partie les jeunes enfants ont pour cause principale le vandalisme des systèmes d'eau en Libye. Car, cette destruction prive les enfants et leurs familles d'eau et augmente la probabilité de la multiplication des maladies à caractère hydriques et transmissibles.

« Lorsque l'accès est coupé, les enfants sont souvent contraints de s'en remettre à des sources non sûres. Cela augmente leurs risques de contracter des maladies, en particulier chez les très jeunes enfants », a déclaré la représentante spéciale adjointe de l'Unicef en Libye, Cristina Brugiolo.

Selon l'Unicef, une station principale de la rivière artificielle située sur la voie orientale du système Hassawna a été vandalisée jeudi, affectant ainsi l'approvisionnement en eau de quatre villes principales, à savoir Bani Walid, Misrata, Al-Khums et Zliten ainsi que d'autres zones environnantes. Alors que cette



**« Lorsque l'accès est coupé, les enfants sont souvent contraints de s'en remettre à des sources non sûres. Cela augmente leurs risques de contracter des maladies, en particulier chez les très jeunes enfants »**

rivière artificielle est le plus grand fournisseur d'eau en Libye et fournit 60 % de l'eau douce utilisée dans le pays. Les attaques répétées des assaillants contre ses principaux

systèmes menacent la sécurité de l'eau de tout le pays et font courir à des millions de personnes le risque immédiat de ne plus avoir accès à l'eau potable. A titre d'exemple, le 24 juillet,

une fuite importante s'est produite dans la ligne de transmission d'eau à Tazerbo, Benghazi, située dans la ville d'Awjila. Une fuite qui a occasionné, entraîné le gaspillage d'un grand volume d'eau. « Au cours des deux dernières semaines, l'un des puits du système d'approvisionnement en eau d'Al-Hasawna et Al-Juffra qui ont une capacité de production quotidienne de plus de cinq mille mètres cubes d'eau ont été détruits et totalement mis hors service. Ces incidents interviennent alors que la chaleur étouffante de l'été libyen frappe les habitants sans oublier les coupures d'électricité et la pandémie de coronavirus qui se propage », souligne l'agence onusienne.

### Protéger les infrastructures, une solution urgente

Appelant les acteurs politiques du pays et internationaux à mettre sur pied une politique efficace, susceptible de protéger les infrastructures, l'Unicef a rappelé le fait que l'endommagement délibéré et

sans discernement des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi que le manque d'alimentation électrique nécessaire à leur fonctionnement constitue une grande violation des droits fondamentaux.

« Les dommages continus causés au système d'approvisionnement en eau compromettent davantage les niveaux de santé et d'hygiène de la population et augmentent le risque d'épidémies et de propagation de maladies transmissibles aux Libyens qui déjà font face à beaucoup de difficultés », signifie encore le document de l'Unicef avant d'exhorter les partenaires nationaux et internationaux à faire de cette question de la protection des infrastructures d'eau une urgence et une préoccupation prioritaire. Ceci, à travers le renforcement des mesures de sécurité, y compris le déploiement potentiel de forces civiles sur les champs de captage

R.Ng.

## NUMÉRIQUE

Retour sur la 10<sup>e</sup> Etape en visioconférence du «CyberAfrikTour 2021»

Décoder l'attitude à suivre des États et des institutions par rapport à la notion de confiance dans le numérique : tel a été le thème de la rencontre en visioconférence des experts en cybersécurité.

Réunis au sein de la plateforme «Afrik@Cybersecurite», les experts en cybersécurité se sont retrouvés durant 3 h 30, le 30 juillet, pour échanger autour de la thématique «Les États, les institutions et le numérique de confiance». En filigrane, la question fondamentale : « Pour l'Afrique de l'après Covid-19, n'est-t-il pas nécessaire de construire une souveraineté numérique afin d'accélérer son développement ? ». Une occasion pour les participants de dégager les bonnes pratiques sur l'instauration de la confiance dans le numérique.

Reprenant l'essentiel des interventions de chacun des intervenants, la rencontre pourrait se résumer par leurs propos consignés ci-après :

Pour la Gabonaise Reine Toungui, RiskManager, l'Afrique est le terreau de toutes les révolutions. Elle a expliqué que ce continent inspire, suggère, inquiète et c'est en cela qu'il se doit de se définir par lui-même en soulignant qu'il est important de renforcer le contexte dans lequel s'inscrit la définition de la stratégie africaine de sécurité

des données numériques. Car, estime-t-elle, « L'Afrique est en guerre !... Non pas dans une optique de vaincre un potentiel ennemi, mais dans un souci décisif de maintenir chacun dans son identité, l'identité de l'Afrique en général et de ses nations ».

Usant de cette référence martiale, le Pr. Issifou Kogui, conseiller spécial ACS, a évoqué la guerre des câbles sous-marins dont la gestion, a-t-il rappelé, a échappé à la gestion des sociétés d'État. Ce sont celles reléguées en simple prestataires pour le compte des GAFAs qui sont devenues les nouveaux propriétaires. Face à cette situation, les États africains doivent tout faire pour assurer leur contrôle, a-t-il indiqué.

L'intervention du diplomate Mohamed El Nokaly a porté sur le spatial qui constitue, de son point de vue, l'avenir, expliquant que le spatial et le numérique sont indissociables. A son avis, en Afrique, un effort de communication doit être fait afin de permettre la bonne sensibilisation à l'ensemble des initiatives entreprises sur le conti-

nant par les pouvoirs publics et la jeunesse.

Yves-Valentin Gbeyoro, commissaire divisionnaire, a estimé qu'il fallait remonter à l'époque se situant juste après les indépendances où l'Afrique avait compris la nécessité d'unir les efforts pour son développement. A ce jour, depuis 2004, le continent dispose bien d'un document juridique en matière de protection des données numériques regroupant les 55 États africains. Malheureusement, ce document n'a été ratifié que par 8 États sur les 55. Si cette ratification devient effective pour l'intégrité du continent, l'Afrique aura rempli la condition fondamentale vers la mutualisation de ses ressources numériques.

Du côté de la RD Congo, Jean-Louis Bissangilwa, conseiller auprès du Premier ministre, a suggéré que face au déficit de l'Afrique en capital humain, la plateforme «Afrik@Cybersecurite» devrait formaliser le renforcement des capacités institutionnelles de la jeunesse africaine autour du concept du numérique de confiance et de

la cybersécurité. Ce renfort de capacités a été également évoqué par le capitaine Jean-Marius Ibara : s'attaquer à la problématique de la cybersécurité, cela n'est possible qu'avec une volonté politique claire. Il a suggéré la mise en œuvre d'une stratégie multidisciplinaire cohérente, efficace, et contrôlable dans le temps. De même, il a déploré le faible niveau de sensibilisation aux questions liées au numérique de confiance et le manque de financements appropriés.

À l'issue de ces échanges, les participants ont retenu la définition de Reine Toungui à propos du concept numérique de confiance, qui rassure, aide, accompagne, élève, développe tout l'écosystème continental de start-ups/PME numériques ou digitales, technologiques etc. Un numérique de confiance, c'est également une plateforme d'experts, au sein d'Afrik@Cybersecurite, qui mettent en exergue leurs savoir-faire et compétences afin de se rendre incontournables dans la définition des prochains axes d'évolution du numérique.

En conclusion, Arnaud Elion Aken, manager général de la Sté Skytech-Congo, basée au Congo Brazzaville, a annoncé la tenue du 1er Forum Brazza Cybersecurity du 16 au 17 septembre 2021 à Brazzaville, au Centre international de Conférence de Kintélé, autour du thème « La cybersécurité, un enjeu stratégique pour les États, les entreprises et institutions en Afrique ». L'Afrique en général a besoin du numérique de confiance, et plus particulièrement au Congo, a-t-il précisé. Ce forum bénéficiera de l'accompagnement scientifique de la plateforme Afrik@Cybersecurite. Cette initiative a été saluée par Yves Ickonga, conseiller spécial en charge du numérique et des télécommunications du président de la République du Congo. Cela permettra, à son avis, d'insister sur la sensibilisation des dirigeants face au risque du cyberattaque et de rappeler que pour atteindre les objectifs voulus par les chefs d'États africains, la numérisation doit s'accompagner impérativement de la sécurisation.

Marie Alfred Ngoma

UNE RENTRÉE SCOLAIRE  
PLUS ASSURÉE, c'est avec BGFIBank

Bénéficiez jusqu'à  
**2 000 000 F CFA**  
de crédit et assurez  
la scolarité de vos enfants.

Suivez-nous sur



Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com





## ENVIRONNEMENT

## L'ONU lance la course contre la crise climatique

Les Nations unies ont appelé, le 2 août, l'humanité à participer à la course contre l'urgence climatique, afin de transmettre un message urgent sur le climat aux dirigeants mondiaux.

La campagne vise à faire passer un message urgent aux dirigeants du monde qui participeront au sommet sur le climat COP26, à Glasgow en novembre, à savoir que la solidarité commence par le respect par les pays développés de leur engagement décennal à consacrer 100 milliards de dollars par an à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'adaptation des pays en développement. « *L'urgence climatique est une course que nous sommes en train de perdre, mais c'est une course que nous pouvons gagner* », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, « *laçons nos chaussures de course et gagnons la course climatique pour nous tous* ».

Ainsi, l'ONU a incité tout le monde à travers la planète à participer à la course contre l'urgence climatique #TheHumanRace (#LaCoursePourLhumanite) en enregistrant 100 minutes d'activité physique, afin de transmettre un message urgent sur le climat aux dirigeants mondiaux. Le défi lancé lundi par le Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) invite tout un chacun à

faire preuve de solidarité avec les habitants des pays les plus exposés aux catastrophes et les plus durement touchés par le changement climatique. Cette campagne de solidarité est le fruit d'une collaboration entre l'ONU et la célèbre application d'exercice physique Strava.

**Courir pour sauver la planète**

#LaCoursePourLhumanite# est organisée avec le soutien de certains des plus grands noms du monde du sport, ainsi qu'avec d'autres agences des Nations unies, des organisations non gouvernementales, le Mouvement de la Croix-Rouge et des militants du climat. « *Je suis ravie de courir pour l'objectif le plus important de notre vie : sauver notre planète et les personnes qui y vivent* », a indiqué l'athlète brésilienne d'ultramarathon et avocate spécialisée dans l'environnement, Fernanda Maciel. « *Nous courons tous les jours, pour nous-mêmes. Pourquoi ne pas courir pour quelque chose de plus grand ? Tout le monde devrait rejoindre cette campagne car nous avons besoin de compassion. Il est temps de courir ensemble* », a-t-elle ajou-

té. Le point culminant de la course pour l'humanité sera la semaine de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, le 19 août. Pour participer à #LaCoursePourLhumanite, il suffit d'enregistrer vos 100 minutes de course à pied, de vélo, de natation, de marche ou de toute autre activité sur l'application Strava pendant la semaine du 16 au 31 août. Les personnes qui ne peuvent pas participer physiquement peuvent également s'inscrire et montrer leur soutien sur le microsite de la campagne : <https://www.worldhumanitarianday.org/fr>.

Le PDG de Strava, Michael Horvath, a souligné que l'union fait la force. « *Avec plus de 88 millions d'athlètes dans 195 pays, la communauté Strava a le pouvoir d'aider à débloquent des solutions à certains des problèmes les plus critiques du monde* », a-t-il déclaré. « *C'est pourquoi nous invitons les athlètes du monde entier à rejoindre ce défi pour sensibiliser au changement climatique et à son impact disproportionné sur les communautés marginalisées* », a dit Michael Horvath.

Josiane Mambou Loukoula

## INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

## 17 pays africains en alerte

Sur 23 pays au monde, 17 d'Afrique risquent une insécurité alimentaire aiguë en raison des conflits, de la Covid-19 et la crise climatique.

Selon l'Organisation des Nations unies(ONU), au moins 17 pays africains devraient être confrontés à un niveau aigu d'insécurité alimentaire au cours des quatre prochains mois. Ces 17 nations font partie des 23 « points chauds de la faim » dans le monde, apprend-on du nouveau rapport de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM) publié le 30 juillet dernier.

Cette nouvelle crise complique la lutte contre le changement climatique qui reste pourtant un défi majeur pour le continent. Selon le document, les pays concernés sont ceux du Sahel central (Burkina Faso, Mali, Niger), en plus de l'Angola, la Centrafrique, le Tchad, la RDC, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Nigeria, la Sierra Léone, le Libéria, la Somalie, le Soudan et le Soudan du Sud. « *Pour la période août-novembre de cette année, les conflits, les extrêmes climatiques et les chocs économiques, souvent liés aux retombées économiques du Covid-19, resteront probablement les principaux facteurs d'insécurité alimentaire aiguë* », précise le rapport.

Les menaces transfrontalières, comme les infestations de criquets pèlerins dans la Corne de l'Afrique et les essaims de criquets migrateurs africains en Afrique australe constituent aussi un facteur aggravant dans certaines régions. Une situation qui n'est pas arrangée par les obstacles bureaucratiques et le manque de fi-

nancement pour mettre en œuvre les programmes d'aide de l'ONU.

« *Les familles qui dépendent de l'aide humanitaire pour survivre ne tiennent qu'à un fil. Lorsque nous ne pouvons pas les atteindre, ce fil est coupé, et les conséquences ne sont rien moins que catastrophiques* », a alerté David Beasley, directeur exécutif du PAM.

En Afrique, 4 pays figurent parmi les points chauds d'insécurité alimentaire les plus préoccupants au monde. Les nouvelles alertes maximales émises pour l'Éthiopie et Madagascar s'ajoutent au Soudan du Sud et au nord du Nigeria, les deux premiers pays trônant en tête.

En Éthiopie, le conflit au Tigré a engendré une urgence alimentaire dévastatrice. Avec 401 000 personnes devant faire face à des conditions catastrophiques d'ici septembre, le pays des négus a le nombre le plus élevé de personnes qui risquent une détresse alimentaire dans un seul pays. Un record, depuis la famine de 2011 en Somalie.

Quant à Madagascar, l'ONU estime que 28 000 personnes devraient être plongées « *dans des conditions proches de la famine d'ici la fin de l'année* » dans le sud du pays. Une situation à la sécheresse (la pire depuis 40 ans), combinée à la « *hausse des prix des denrées alimentaires, aux tempêtes de sable et aux parasites affectant les cultures de base* ».

J.M.L.

## AFRIQUE

## Les transferts de fonds internationaux exacerberaient l'inflation

La « **théorie** » est en train de monter en puissance aujourd'hui. Présenté jadis comme une bouffée d'oxygène pour les pays en développement, le phénomène n'exercerait en fait qu'un effet limité sur les économies des pays bénéficiaires. Paradoxalement, certains experts vont plus loin en évoquant un risque majeur d'inflation dans ces pays si rien n'est fait pour encadrer efficacement l'arrivée de ces importants flux financiers internationaux.

En raison de la crise économique provoquée par la pandémie de covid-19 et les mesures de confinement, plusieurs organisations dont la Banque mondiale (BM) ont annoncé une chute de près de 20 % des envois de fonds dans le monde en 2020. La tendance baissière devrait se poursuivre au cours de cette année même si beaucoup d'études tablent sur une reprise de la croissance mondiale. Il n'empêche que le fléchissement des salaires et de l'emploi des travailleurs migrants explique ce recul quasi historique. En dépit de ce tableau sombre, nous parlons tout de même de la deuxième source de financement derrière les investissements directs étrangers en République démocratique du Congo (RDC). Il s'agit de fonds provenant des millions d'immigrants à travers le monde. Ces virements d'argent atteignent finalement plusieurs familles dans leurs pays d'origine. Si de nombreuses littératures ont parlé d'aubaine pour les pays en développement, l'expérience montre aujourd'hui des effets jusque-là ignorés ou pas suffisamment analysés.

Traditionnellement, les transferts de fonds internationaux agissent dans plusieurs domaines, notamment la consommation, les dépenses sociales et même le petit entrepreneuriat. A ce titre, ils contribuent à stimuler la croissance à travers de multiples canaux. Selon Albert Mbuyi, expert, il

faut compter plusieurs domaines bénéficiaires, à savoir le pouvoir d'achat des ménages, la scolarisation des enfants, le capital humain, la santé, etc. Cependant, il y a le revers de la médaille. L'arrivée d'argent non contrôlé entraîne des ressources additionnelles pour les ménages qui viennent les injecter sur le marché à travers les différents canaux évoqués antérieurement. Or, la simple augmentation de la demande sans une offre conséquente ne peut que contribuer à la montée de l'inflation. Et en RDC, le phénomène contribue à rendre plus complexes les efforts de « *dédollarisation* » et de stabilisation du marché de change.

Outre une meilleure emprise de l'État sur les flux internationaux entrants et même sortants, Albert Mbuyi propose d'autres solutions. Bien entendu, il exclut d'envisager toute neutralisation de ces transferts de fonds en raison de leur impact social majeur. Néanmoins, il faut des mécanismes visant à les affecter vers des destinations plus productives afin d'en tirer un maximum de bénéfices tant au niveau de la croissance que de la réduction de la pauvreté. Ensuite, il propose aussi la mise en œuvre des politiques appropriées visant à promouvoir le capital humain, les infrastructures éducatives et la formation dans le pays.

Laurent Essolomwa



COVID -19

# Front vaccinal en Afrique

Les leaders mondiaux de la santé africains mènent la bataille de la vaccination contre la Covid-19 sur plusieurs fronts. De la menace posée à l'équité des vaccins par les injections de rappel dans les pays les plus riches, à l'expiration des doses et à l'hésitation à vacciner.

Si les pays qui ont déjà accès aux vaccins décident de poursuivre les injections de rappel, cela pourrait avoir d'énormes implications et conséquences, pour la disponibilité des vaccins dans les régions africaines qui ont encore du mal à acheter des doses. Le spectre d'une plus grande réserve de vaccins plane également, car l'Union africaine (UA) prévoit de dépasser son objectif initial de vaccination de 60% en raison de la variante Delta. Si des dons de vaccins affluent enfin vers l'Afrique, ils ne sont pas tous utilisables. La majeure partie des doses envoyées désormais par la Grande-Bretagne aux pays à faible revenu expirera en septembre. Le Dr John Nkengasong, chef du CDC Afrique, a exhorté les donateurs à s'assurer que les doses qu'ils envoient ont une durée de conservation d'au moins trois à quatre mois. Le Burundi, l'un des derniers réfractaires à la création d'un programme national de vacci-



© Sipiwe Sibeko/AP Photo/picture alliance

nation, a indiqué qu'il accepterait les dons de vaccins avec le soutien de la Banque mondiale (BM). Mais le gouvernement ne prendra aucune responsabilité pour les effets secondaires indésirables. La décision du Burundi laisserait l'Érythrée comme le dernier pays africain sans vaccin. « Nous continuons d'espérer que la

situation va changer », a indiqué le Dr John Nkengasong. La Tanzanie et le Burundi figuraient, eux aussi, parmi les pays hostiles en matière de vaccination en Afrique. Ils ont récemment revu leurs positions. L'OMS est encore loin de son objectif d'atteindre au moins 30 % de vaccinés en Afrique d'ici à la fin de l'année.

La progression du variant Delta, détecté dans vingt-six pays, complique la donne. « Nous pourrions avoir besoin de plus de vaccins que ce que nous avions initialement prévu », a averti Dr John Nkengasong. Seuls 15 % des 520 millions de doses prévues par Covax en Afrique d'ici à fin 2021 ont été envoyées.

## La perception du coronavirus en Afrique de l'Ouest

73% de personnes en Afrique de l'Ouest croient que seuls les malades de la Covid-19 peuvent transmettre le virus, selon une enquête socio-anthropologique sur les perceptions de la pandémie réalisée fin 2020 dans cinq pays (Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Sierra Leone). Une conviction partagée qui contribue, selon l'enquête, à expliquer « les raisons de la mauvaise adhésion aux mesures de prévention contre la Covid-19 » dans la sous-région. Les personnes interrogées considèrent d'autres remèdes comme plus efficaces que les gestes barrières. 55 % des sondés pensent, en effet, que le climat chaud africain est le premier facteur de protection contre le coronavirus, devant un traitement de médecine moderne (53,4 %) et la prière (46 %).

Noël Ndong

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente  
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE  
(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations  
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:  
Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)

## NÉCROLOGIE



Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Efouli et Ngonva, annoncent aux parents, amis et connaissances que le programme des obsèques de leur grand-mère, mère, tante et soeur, Madeleine Anka, décédée le 21 juillet 2021 à Brazzaville, se présente comme suit :

**Mercredi 4 août 2021**

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
11h00 : départ pour le cimetière privé La Grâce ;  
14h30 : retour au lieu de la veillée ;  
16h30 : fin de la cérémonie.

Victorien Leger Okiené et la famille ont le profond regret d'informer M. Jean Fidèle Okiené à Mbinda, Diogène Okiené, Patrice Ngangoué, Daniel Ntsiba à Brazzaville, les parents, amis et connaissances du décès de leur mère nommée Mme Okiené née Thérèse Bvah, survenu le 24 juillet 2021 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 189, avenue des Trois martyrs au croisement de l'avenue Miadeka à Ouenzé.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



## IN MEMORIAM

5 août 2008-5 août 2021. Cela fait exactement treize (13) ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre cher papa Yanga Jean, inspecteur des Postes et télécommunications.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. En cette date de triste anniversaire, maman Rose, Nelly, Christ et Jydhel prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Judi 5 août 2021 une messe sera dite en sa mémoire en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 12 heures 30 minutes.

Papa tu seras à jamais gravé dans nos cœurs. Que le Seigneur t'accorde une place de choix dans son royaume.

Mémoire éternelle Merlyns!



## POUVOIR ANCESTRAL

# Les royaumes Téké et Loango plus qu'unis

Les dignitaires de la cour royale de Loango ont réitéré leur union avec le royaume de Mbé lors des obsèques du roi Makoko Auguste Nguempio, le 30 juillet dernier. Le même message a été prononcé par la reine Ngalifourou à l'occasion de la remise des présents à la cour royale de Mbé. Elle a également prodigué des conseils au Premier ministre Anatole Collinet Makosso.

Délivrant le message de la cour royale de Loango, le président du conseil des dignitaires de Bwali (Loango), Jean Baptiste Tati Yoyo, a fait savoir qu'entre les royaumes téké et Loango, c'est du vrai amour. « *Loango a un roi, Mbé aussi a un roi. Les deux rois se valent, se ressemblent, même si entretemps il y a eu un plus grand qu'on appelle Auguste Nguempio. Les deux rois s'entendaient correctement. Le roi Auguste Nguempio est venu à Diosso et le roi Moe Poaty IV est venu à Mbé* », a-t-il expliqué.

Les rois Auguste Nguempio et Moe Poaty IV avaient planté le « cocotier » à Mbé, symbole de l'unité et de l'amour entre les deux royaumes. Lorsque le roi Poaty est décédé, la cour royale de Loango a fait le déplacement de Mbé pour faire le compte rendu au roi Auguste Nguempio. Suite à la mort du roi Makoko Auguste Nguempio, la cour royale de Loango a fait le déplacement de Mbé avec un groupe qui a animé la dernière veillée. De même, elle a remis des présents à la cour royale de Mbé. « *Tout ceci c'est pour montrer que nous sommes plus que jamais unis* », a indiqué Jean Baptiste Tati Yoyo.

Après avoir reçu les présents et remis elle aussi les présents



Les dignitaires de la cour royale de Loango recevant les présents de la cour royale de Mbé (crédit photo/Adiac)

à la cour royale de Loango, la reine Ngalifourou, qui a reconnu l'unité entre les deux royaumes, a profité de l'occasion pour recommander aux dignitaires de la cour royale de Loango, d'encadrer leur fils Anatole Collinet Makosso. « *Monsieur le Premier ministre, en acceptant de venir dans ce petit village de Mbé, petit village combien emblématique et chargé d'histoire, vous témoignez et valorisez l'humilité pure et innocente de votre personnalité. Sans jamais mettre en péril votre autorité, l'humilité est la vertu qui vous rapprochera, chaque jour davantage, des populations qui ont accueilli,*

*avec joie et optimisme, votre accession à la tête du gouvernement. Pour vos nouvelles responsabilités, je vous recommande donc de cultiver, avec acharnement, l'exigence de l'humilité* », a-t-elle déclaré.

Remettant les attributs du pouvoir à Anatole Collinet Makosso, la reine Ngalifourou a dit : « *Dans la grande simplicité qui différencie les esprits éclairés des petites âmes, vous avez accepté de venir devant moi, pauvre paysanne que je suis. Pour sceller la dimension historique de votre séjour ici et conférer l'onction royale à la présente rencontre, nous*

*vous faisons porter le pagne en raphia que voici. En vous remettant ce tissu ancestral qui a survécu à l'épreuve du temps, nous vous traduisons la manifestation de notre joie suite à votre promotion en qualité de Premier ministre, chef du gouvernement. Nous nous en félicitons et plaçons également, entre vos mains, ce petit balai qui, chez nous, symbolise la justice. La première injustice c'est l'ingratitude... ».* Le Nkwembali, régulateur millénaire, est une religion qui repose sur deux principes cardinaux : Ne jamais faire gratuitement du mal ; ne jamais faire du tort à celui qui vous

a fait du bien. Ces normes, qui confortent tout autant les initiés que les profanes dans leurs convictions, renvoient au principe consacré selon lequel « *on ne coupe pas l'index de celui qui vous montre le bon chemin* », a signifié la reine Ngalifourou.

Elle a recommandé au Premier ministre de respecter les anciens dans leur positivité et d'apprendre auprès d'eux ; d'éloigner de lui tous ceux qui, très tôt aveuglés par des ambitions irréfléchies, se sont engagés dans l'aventure de la trahison à l'endroit du président de la République.

« *Une telle posture, pétrie dans le moule de la félonie et de la trahison, ne pourra pas vous porter bonheur. Bien au contraire, elle vous détruira. Moi, votre grand-mère, j'ai beaucoup appris auprès de la reine Ngalifourou qui m'a très tôt initiée. Mon grand-père fut roi, le Makoko Ngalouo. Auprès de mon père Gambou, j'ai appris. Cette préparation à la vie m'a rapprochée de l'homme, dans sa droiture comme dans ses égarements. J'apprends chaque jour auprès de ceux dont je côtoie et qui me côtoient en partageant mon vécu quotidien* », a-t-elle dit.

Bruno Okokana

## CHANT CHORAL

## Chœur la Grâce célèbre ses 36 ans de ministère

Très active, la formation musicale de renommée internationale dont la réputation s'est consolidée à la faveur de son remarquable parcours forte de ses 278 prestations internationales dans cent huit villes à travers le globe souffle ses trente-six bougies ce 4 août.

La semaine jubilaire est bel et bien lancée pour Chœur la Grâce. La prestigieuse chorale de Kinshasa se prépare à célébrer ses 36 ans avec pompe. Ce sera à l'occasion de la journée festive qu'elle organise le 8 août au Centre universitaire de missiologie, à l'UPN. Plusieurs hôtes de marque sont conviés à la manifestation censée débiter à 13h. Ambroise Kua-Nzambi Toko, chef de chœur et directeur artistique de Chœur la Grâce a précisé : « *Cette célébration d'anniversaire va atteindre son point culminant entre 16h et 17h30.* »

Impossible d'imaginer l'événement du jour sans un concert exceptionnel à la manière de

Chœur la Grâce. Son répertoire original dont le succès a traversé les frontières de la RDC est fait de plusieurs chants dans un style emprunté aux sonorités traditionnelles. La chorale n'a pas d'égale lorsqu'il s'agit de les assortir, comme elle en a le secret, avec les musiques contemporaines actuelles, cela fait toujours sensation qu'importe le lieu. Et pourquoi pas une exposition-photo ? Ce témoignage éloquent du chemin parcouru à prêter sur diverses scènes en trois décennies sera sans doute une partie de ses moments uniques et particuliers que la chorale ne manquera pas de partager avec ses convives.

### Ministère de réveil du mouvement choral

Il n'y a pas plus heureux qu'Ambroise Kua-Nzambi pour rappeler que ce 4 août 1985, nul n'était en passe d'imaginer les lendemains glorieux destinés à Chœur la Grâce. La chorale naissant alors n'aurait pas prétendre à un meilleur avenir que le sien en 36 ans de vie. En effet, il n'a pas été donné à une autre du pays de participer comme elle à trente-huit festivals internationaux de musique chorale. Et son expertise avérée, a souligné le chef de chœur, lui a valu plusieurs sollicitations de par le monde. Pour preuve, il y a son record personnel, sans concurren-

rent, établi avec plus de cent vingt ateliers animés jusqu'ici sur la musique africaine. Et, son brillant palmarès fait profiter son prestige à la RDC mais pas que. Il sied de noter à ce propos que Chœur la Grâce a été à « *quatre reprises le représentant officiel de l'Afrique sur la scène internationale* ». Il s'agit notamment de sa participation, en 2005, à la 7e édition du prestigieux festival « *Symposium mondial de musique chorale* » à Kyoto au Japon. Sans nul doute, Chœur la Grâce a le mérite d'avoir largement contribué au réveil du mouvement choral en RDC mais a fait aussi en sorte de valoriser le répertoire traditionnel et contem-

porain du continent. La chorale a déjà chanté en vingt-six langues et c'est donc à juste titre qu'elle est en bonne place parmi les chœurs emblématiques du mouvement choral en Afrique. Avec une performance comme la sienne, la chorale kinoise fait l'exception et n'est pas prête d'être égalée. Et pour Ambroise Kua-Nzambi, ce qu'il convient de considérer par-dessus tout, c'est son rôle comme « *Ministère de réveil du mouvement choral dans les églises chrétiennes* ». Avec gratitude, il a affirmé : « *Dieu nous a fait grâce et nous a utilisés puissamment dans son œuvre avec signes et prodiges* ».

Nioni Masela

## MUSIQUE

## La chanson «Mwen malad aw» dédiée secrètement à Tshala Muana

Le guitariste guadeloupéen et leader du groupe Kassav' mort de covid le 30 juillet, Jacob Desvarieux, l'avait annoncé au micro lors du concert livré à l'occasion des 30 ans de carrière de la Mamu nationale, au parking du Grand Hôtel de Kinshasa en 2008.

L'anecdote autour de ce tube bien connu à Kinshasa a été révélée alors que Kassav' était en passe de finir sa prestation à cette soirée mémorable dédiée au jubilé de perle de Tshala Muana. Quand Jocelyne Béroard annonce le dernier titre du groupe, elle passe la parole à Jacob Desvarieux avisant le public : « *Jacob vous a préparé une petite surprise* ». Le guitariste introduit alors : « *Je vais vous raconter une petite histoire en rapport avec la chanson que je vais vous chanter maintenant. Il y a quelques années, j'ai croisé la route de Tshala Muana et j'avoue que j'étais assez impressionné. Et du coup, je me suis dit : Il faut absolument que je fasse la cour à cette jeune femme* ». Il a pris son courage à deux mains et décidé de passer de l'idée à l'acte : « *Donc, j'ai tenté ma chance, mais franchement, elle ne m'a même pas regardé* ».

Loin de se laisser décourager par cette tentative infructueuse, Jacob Desvarieux a pensé s'y prendre autrement : « *Je me suis dit, je vais changer de stratégie. Je vais écrire une chanson, je vais mettre deux mots en lingala dedans. Et peut-être que si la chanson est bien, elle va jeter un œil sur moi et dire ce mec n'est pas si mauvais que cela* ». Et donc, c'est bien : « *Tout le monde maboko (applaudissez)* » que l'on entend plusieurs fois dans la chanson ainsi que : « *Ah Mame maboko* » et non « *Makoko* » comme repris sur tous les textes des paroles et traductions de «Mwen malad aw» proposées sur la toile.



Mwen malad aw cette chanson de Jacob Desvarieux dédiée à Tshala Muana (DR)

## Ça n'a pas marché avec elle

Convaincu de marquer des points cette fois, « *alors, j'ai fait la chanson* », poursuit Jacob. Mais même après avoir écrit son tube. « *Cela n'a pas marché non plus* », a-t-il constaté. Mais peut-être que, est-ce parce que le guitariste

n'avait pas osé le lui dire ! « *Elle, elle ne sait pas que j'ai fait cette chanson là pour elle* », a-t-il affirmé. Et de conclure avant de jouer les premières notes : « *Je dis cela ce soir comme c'est son anniversaire, je vais vous faire la chanson, peut-être que vous*

*allez la reconnaître, que vous allez aimer. On va vous faire un petit bout* ». « *Ça n'a pas marché avec elle, mais la chanson a marché* », a commenté alors Jocelyne Béroard. Ce à quoi Jacob a renchéri comme à regret : « *La chanson a marché, ça a marché avec une autre femme, mais pas avec elle malheureusement* ». Peut-être aurait-il dû se montrer plus hardi et lui faire savoir que c'était à cause d'elle qu'il était malade d'amour pour

elle au point de ne pas en dormir. Traduit en français Tonbé malad aw veut dire tomber malade, Man malad aw : L'homme malade et Man pa lé dōmi, dōmi dēwō la : L'homme ne dort pas, dort dehors.

Il sied de rappeler que le tube «Mwen malad aw» était sorti en 1985 dans An ba chen'n la et que c'est à cette période que la carrière de Tshala Muana est lancée depuis peu en tant que chanteuse. Elle s'est mise à la musique, passant de la danse au micro, sort son premier album en 1980 et fait sa première scène à Abidjan. Et c'est le succès, mais en dehors de son pays, alors appelé Zaïre. Et elle a des affinités avec Jocelyne Béroard qu'elle a en grande sympathie. Elles ont partagé la couverture du magazine Elite. L'on s'accorde à leur trouver des traits et donc leur ressemblance les rapproche. Dans une interview télévisée en marge de la célébration de ses 30 ans, la Mamu nationale en découvre la couverture et affirme avec une once de fierté : « *On nous comparait souvent Jocelyne et moi. J'ai fait la Une de plusieurs magazines dont une avec elle. Je ressemble à Jocelyne Béroard que j'aime beaucoup* ».

En 1987, la première fois que Kassav' se produit à Kinshasa, dans son répertoire il y a le tube «Mwen malad aw» qui, en effet, fait partie de ses meilleurs morceaux. Et lors de leur passage au Zaïre, nul ne se doute que cet air tant prisé est dédié à l'une des filles du pays. Et le plus intéressant, c'est que ce séjour à Kinshasa est immortalisé par une vidéo qui fait partie du patrimoine Kassav'. En effet, c'est dans notre capitale, plus précisément à Matonge que le groupe a tourné le clip de «Syé Bwa», extrait de l'album «Vini pou» sorti cette même année, en 1987.

Nioni Masela

## LITTÉRATURE

## Les écrivains rendent hommage au poète Georges Mavouba Sokate

Un an après la disparition de l'écrivain Georges Mavouba Sokate, les écrivains, hommes de culture, les parents et amis ont organisé, le 31 juillet, au musée Cercle africain de Pointe-Noire une journée d'hommage en mémoire du défunt arraché à ses proches le 20 juillet 2020.

C'est pour perpétuer son œuvre que la famille de l'écrivain a initié l'activité qui a bénéficié du soutien de la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire, du Salon littéraire Jean-Baptiste-Tati-Loutard, du musée Cercle africain et des Editions LMI. L'évocation de sa mémoire, son œuvre, sans oublier les faits anecdotiques ayant marqué sa vie sociale ont été au centre des retrouvailles. Un vœu testamentaire gravé dans son avant-dernier ouvrage «Que les ténèbres soient» paru en 2016 dont le poème « Le jour où j'embarquerai » est plus qu'une prémonition.

En parlant de son écriture et son œuvre, l'écrivain Chardin Alphonse N'kala a dit que Georges Mavouba Sokate s'est singularisé par son abondante œuvre abordant presque tous les genres de la poésie, du roman en passant par l'essai, la légende ou le conte. Pointe-Noire, sa ville d'adoption, Brazzaville, sa ville natale, la mer, le fleuve, le wharf, Poto Poto, revenaient souvent dans ses écritures, a-t-il ajouté.

Au nom de la veuve et des enfants Mavouba Sokate, B. Mavouba, l'une des filles du disparu, a évoqué la passion et l'amour qu'avait leur père pour la lecture et l'écriture. Pendant qu'il se battait contre la maladie, il a continué d'écrire pour apporter sa contribution aux écrivains qui préparaient une anthologie sur la pandémie du coronavirus. «*C'est l'héritage que je vous laisserai*», avait-



Le présidium de l'activité DR

il répondu. Humble, discret et modeste, Georges Mavouba Sokate l'a été dans la vie comme l'ont reconnu les amis et connaissances en témoignant sur sa personne et ses vertus qui ont fait sa marque de fabrique tout au long de sa vie : la sincérité, l'authenticité, l'humanisme, la droiture. Son écriture était une imbrication si bien réussie de la verdure du style et la drôlerie des sujets abordés à travers la joie de vivre que transmettent ses personnages. De sa plume acérée, il faisait rire les lecteurs sur des sujets graves de la vie. Plusieurs extraits de ses ouvrages lus par Laure Bandoki Nzoumba, comédienne, Hugues Eta, écrivain... lors de la cérémonie en témoignent.

Sorti à titre posthume, le roman « Dans la tourmente d'un déluge » aux Editions Le Lys Bleu a été présenté par Alphonse Chardin N'kala avant sa dédicace. Ce roman de 240 pages comprend deux

parties. La première partie «Dans la tourmente d'un déluge». La deuxième partie «Le bal des vacances». C'est l'histoire d'un homme ordinaire, Yawé Ley, pleurant sous une pluie de grêlons qui s'abattait sur les toits. Un homme dont la femme lui a été soufflée par un autre, tel un ouragan dévastateur, d'une violence inédite, et qui a laissé derrière lui tristesse et désolation.

De nationalité congolaise, Georges Mavouba Sokate est né en 1949 à Brazzaville. Professeur d'anglais, il a successivement enseigné au CEG Gampo Olilou ex CEG Père Pierre Peyre de Brazzaville, au lycée Engels de Gamboma, au lycée de la Révolution de Brazzaville, au lycée Karl Marx de Pointe-Noire. Il est auteur de treize ouvrages : cinq recueils de poèmes, deux recueils de contes, un récit, un essai, deux romans. Il a aussi participé à plusieurs œuvres collectives.

Hervé Brice Mampouya

## VIENT DE PARAÎTRE

## «Destination liberté financière» de Davis Valentin Sianard

À travers «Destination liberté financière : Découvrez le secret de l'argent, libérez-vous de la prison du salariat, devenez entrepreneur et réalisez vos rêves», Davis Valentin Sianard démontre que tout le monde peut devenir son propre patron.

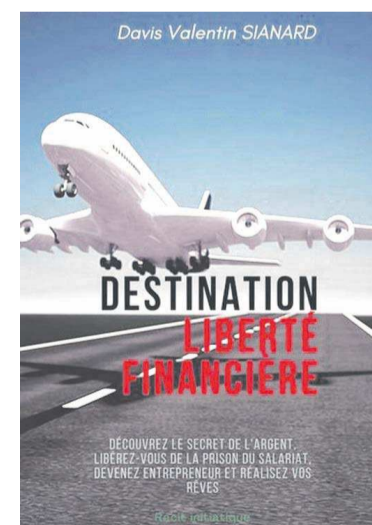
Sa démonstration consiste à énumérer les étapes pour obtenir l'autonomie financière. Il écarte, entre autres, le statut de salarié, un des freins au postulat de l'accès à la richesse. Et, même si un salarié parvient à signer un contrat à durée indéterminée, cela ne constitue en aucun cas une garantie de sécurité à l'emploi.

L'auteur estime qu'être salarié, c'est ne pas disposer du temps nécessaire pour s'occuper de soi.

Ce récit initiatique en 94 pages, se veut être la formule pour atteindre la liberté financière. Il ne s'agit pas de se retrouver avec de l'argent facile. Mais, selon lui, en s'appuyant sur des principes de l'éducation financière tirant leurs origines sur les vérités d'antan à propos de la richesse, le processus encourage plutôt à devenir son propre patron au point de gagner confortablement sa vie sans ne plus jamais avoir de comptes à rendre à un employeur.

De nationalité congolaise, Davis Valentin Sianard est né le 6 Janvier 1991 à Brazzaville (Congo). Étudiant en droit, il se passionne pour l'écriture et compte, à ce jour, plusieurs ouvrages.

Marie Alfred Ngoma



## MERCATO

# Franck Dumas remplace Mihayo au poste d'entraîneur de Mazembe

**Le TP Mazembe procède au changement de son banc avec l'arrivée du Français Franck Dumas accompagné de son assistant algérien.**

La rumeur persistante de sa venue au club de Lubumbashi de ces derniers jours s'est enfin concrétisée. Le technicien français Frank Dumas (53 ans) a quitté son poste d'entraîneur du CR Belouizdad en Algérie pour occuper désormais le banc du Tout-Puissant Mazembe. Accompagné de son assistant algérien Slimane Raho, Il s'engage pour deux saisons. Ancien footballeur professionnel à Caen, Monaco, Newcastle (Angleterre), Olympique de Marseille et Lens entre 1987 et 2004, Franck Dumas s'est reconverti en entraîneur de football en 2005.

Et il a dirigé des clubs comme Caen où il a été joueur, Arles-Avignon en France, avant de tenter l'aventure africaine à partir de 2014. Il a commencé par le Maghreb où il a entraîné Maghreb de Fès au Maroc, avant d'être le sélectionneur de la Guinée Equatoriale de 2017 à 2018. Ensuite, Franck Dumas a conduit la JS Kabylie, CA Bordj Bou Arridj et CR Belouizdad en Algérie. Il a été champion d'Algérie avec CR Belouizdad après l'arrêt du championnat à cause de la pandémie de covid-19.

Selon la direction de communication du club noir et blanc de Lubumbashi, le technicien français



Franck Dumas remplace Mihayo au poste d'entraîneur à Mazembe

prend donc la direction du staff technique de Mazembe, en remplaçant de fait un enfant de la maison qui a été joueur et ensuite entraîneur à Mazembe, Pamphile Mihayo Kazembe (44 ans), surnommé « Baba ». Ce dernier a été nommé directeur technique par le président sponsor du Club Moïse Katumbi Chapwe. L'on rapporte qu'il aurait refusé le poste d'entraîneur lui proposé par la direction de V.Club qui n'a pas encore d'entraîneur principal depuis le départ de Florent Ibenge à Renaissance sportive de Berkane.

Mihayo, fait-on savoir, va superviser les écoles de formation de la famille Mazembe, notamment Football Moïse Katumbi et Katumbi Football Academy, ainsi que les clubs tels FC Corbeaux, FC Ngwena, FC Eco-foot Moïse Katumbi, CS Don Bosco et aussi le TP Mazembe. Vainqueur de la Coupe de la Confédération en 2017 avec Mazembe comme entraîneur, Pamphile Mihayo a été de la partie en tant que joueur lors du sacre de Mazembe en Ligue des champions en 2009 et 2010. Les derniers résultats du club n'ont pas été probants et la direction a donc pris l'option de le replacer comme directeur technique.

Martin Engimo

## V.CLUB

## Des nouveaux pallient une vague de départs de joueurs cadres

A la suite d'une erreur administrative à la fin de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), V.Club de Kinshasa a perdu le sacre de la saison 2020-2021. Cette situation a laissé un goût amer au sein de la famille vert et noir, les « Moscovites » n'ont pas encore digéré cette pilule amère. Le départ de l'entraîneur Florent Ibenge, actuellement à la Renaissance sportive de Berkane au Maroc, semble avoir été une brèche pour des joueurs cadres de prendre le large.

Le latéral droit Djuma Shabani a été le premier à quitter le navire vclubien, il s'est engagé avec la formation tanzanienne de Simba SC pour 2 ans. Arrivé en prêt, le milieu organisateur Zemanga Soze a fait son retour au TP Mazembe, Fiston Kalala Mayele, meilleur buteur du club en Ligue 1 et en Ligue des champions lors de ces deux dernières années, vient de signer chez Young Africans. Il devient le troisième joueur de l'histoire de l'AS V.Club à s'engager avec ce club tanzanien Young Africans après Rossein Tuisila et Mukoko Tonombe.

L'ailier Jésus Moloko Ducapel séjourne déjà à Kindu, il jouera la Ligue des Champions la saison prochaine avec la formation de Maniema Union. L'attaquant Obed Mayamba, en fin contrat, pourrait s'en-

voler vers une autre destination si



Nzungu Mafuana et de Josué Mungwengi qui arrive

V.Club ne le prolonge pas. Le latéral gauche Ernest Luzolo Sita est de retour à Kinshasa après quelques jours passés à Lubumbashi où il s'entraînait avec le TP Mazembe. La raison de son retour n'est pas encore connue. Quant à l'ailier Glody Lilepo, son transfert vers le TP Mazembe a été avorté, le club noir et blanc de Lubumbashi a estimé que le coût du transfert proposé par V.Club a été prohibitif.

Pour pallier ces départs, V.Club a dévoilé les noms de ses premières recrues. Il s'agit du défenseur axial Nzungu Mafuana, capitaine du FC Renaissance du Congo. Il a paraphé un bail de trois saisons ; il y a également le Malien Yacoub en provenance du stade Malien de Bamako,

d'Ujana pour renforcer la charnière centrale de V.Club diminuée depuis le départ de Yannick Bangala.

Rozan Yarel fait aussi partie des recrues. Il vient d'Horoya AC de Conakry en Guinée. Il a signé pour deux saisons. Le latéral droit Louison Sefu de Lupopo s'est, pour sa part, engagé pour trois ans. Il va occuper le couloir laissé par Djuma Shabani. Le latéral gauche Mido Yallet Kingu, transfuge du Blessing FC de Kolwezi, s'ajoute sur la liste des arrivées, pour une durée de trois saisons.

V.Club a pioché aussi au milieu de terrain, avec le jeune capitaine de l'AS Simba de Kolwezi, Seydou Mpyoi. Il vient pour trois saisons, ainsi que Kalonji Mira, ex-sociétaire de FC Renaissance du Congo, qui signe pour trois saisons. Les attaquants recrutés sont Gédéon Ingoli de Blessing FC pour deux ans, Glody Kikwama Mujinga, alias Ligezo, de FC Renaissance du Congo pour deux ans. On fait aussi mention de Kabongo, en provenance de Mont Sion de Kolwezi et du Congolais de Brazzaville Giovanni Ipami, ancien du TP Mazembe, parti à Primeiro d'Agostro en Angola, désormais sociétaire de V.Club pour les deux prochaines saisons.

M.E.

## FOOTBALL-TRANSFERTS

## Yousouf Mulumbu et Patou Kabangu renforcent Lupopo

Ce transfert défraie l'actualité du football au pays. Formé au Paris-Saint-Germain et pensionnaire de la Premier League anglaise pendant plusieurs années, Yousouf Mulumbu, libre depuis la résiliation de son contrat avec Kilmarnock en Ecosse, vient de signer avec le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi. Une première dans l'histoire du football congolais. A 34 ans, l'ancien capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo va pour la première fois évoluer dans un club de son pays où il est né.

Sur son compte twitter, l'ancien joueur de West Bromwich Albion et de Norwich City a des mots forts et émouvants : « Quand le choix du Congo s'est présenté, le cœur a



*toujours parlé. Depuis cette première avec les A chez les Léopards, en passant par mes engagements jusqu'aux futurs défis, l'amour et la passion du Congo, de son développement, sa valorisation, sa promotion, a toujours primé. Je suis convaincu que parfois les choix du cœur*

*sont les meilleurs et je suis convaincu que notre jeunesse, notre pays, notre sport a besoin de cela et qu'il est possible de participer, en toute humilité, au rayonnement du pays par le sport et particulièrement par le football ».* Selon le contrat, il va jouer une saison et la deuxième



année, il fera office de manager du club actuellement dirigé par le gouverneur de la province du Haut Katanga, Jacques Kyabula. Outre Mulumbu, le FC Saint-Eloi Lupopo s'est pourvu d'un autre vétéran expérimenté, Patou Kabangu Mulota (35 ans) qui a fait l'essentiel de sa carrière de

footballeur au TP Mazembe, avec quelques passages à Anderlecht de Belgique, Al Ahli SC de Qatar et au Daring Club Motema Pembe de Kinshasa. Les deux joueurs retrouvent au sein du club le gardien de but international Ley Matampi Vumi, arrivé en août et qui a prolongé jusqu'en 2022.

*Martin Engimo*

## JO TOKYO

## Le sprinteur congolais Oliver Mwimba s'arrête au deuxième tour

Oliver Mwimba était le dernier athlète congolais sur les sept partis aux Jeux Olympiques (JO) à Tokyo à rester en lice après l'élimination des six autres. Oliver Mwimba a été écarté, le 31 juillet, sur la piste du stade olympique de la capitale nipponne, au deuxième tour des qualifications des épreuves de 100 m. Il a fait 10.97, se classant en dernière position sur les neuf concurrents de sa série.

Sa performance au deuxième tour a été inférieure qu'à celle réalisée au premier tour où il avait fait 10.63, le vendredi, et lui avait permis de se hisser au deuxième tour. Basé en Afrique du Sud où il s'entraîne, le sprinteur congolais a été donc le dernier de la République démocratique du Congo dans cette compétition.

Notons que le même vendredi, la boxeuse Thérèse Naomie Yumba (22 ans) a été battue en huitième de finale des poids légers dames par l'Ouzbek Raykhona Kodirova à l'Arena de Kokugikan à Tokyo par cinq à zéro. Et le jeudi, le boxeur David Tshama Mwenekabwe était battu par un à quatre par le Haïtien Valsain Junior Darrell, et en judo, Marie Branser a été surprise au premier tour, sur le tatami de Nippon Budokan, par la Russe Aleksandra Babintseva par un ippon.

L'on note qu'un autre athlète congolais participe aux JO Tokyo 2020 dans l'équipe des réfugiés. Il s'agit du sprinteur Dorian Keletela (22 ans), il a même été le plus rapide avec un résultat de 10.33 au premier tour dans sa série, devant le Gabonais Gorra Guy Maganga (10.61). Ce jeune athlète se prépare au Sporting Clube de Portugal de Lisbonne depuis 2016, à la faveur d'une bourse accordée aux athlètes réfugiés du Comité international olympique.

*M.E.*

## FIFA

## Issa Hayatou, l'ancien président de la CAF, suspendu 1 an

La chambre de jugement de la Commission d'éthique de la Fifa a condamné mardi l'ancien président de la Confédération africaine (CAF) à une suspension d'un an de toute activité relative au football, en raison d'un contrat avec Lagardère Sports contraire aux principes concurrentiels.



Inamovible président de la CAF entre 1988 et 2017, Issa Hayatou doit également régler une amende de 30.000 francs suisses (près de 28.000 euros). Il a été reconnu coupable d'avoir violé son devoir de loyauté envers l'instance qu'il a dirigée entre 1988 et 2017, pour son action dans la signature d'un contrat avec Lagardère Sports, en septembre 2016.

Celui-ci garantissait à l'entreprise française la gestion des droits TV et marketing des compétitions organisées par la CAF jusqu'en 2028.

La chambre d'instruction de la Commission d'éthique de la Fifa a été saisie en mars 2017 par Presentation

Sport, également intéressé par ces droits. L'enquête a conclu qu'aucun appel d'offres n'a été mené avant le renouvellement du contrat avec Lagardère Sports, partenaire de la CAF depuis 1993.

Elle a aussi souligné qu'Issa Hayatou a abusé de sa position, en n'impliquant pas plusieurs membres du comité exécutif de la CAF dans les discussions.

Il n'a pas tenu compte non plus du refus de certains d'entre eux de renouveler le contrat avec Lagardère Sports, d'autant que celui-ci (1 milliard de dollars pour 2017-2028, soit environ 900 M EUR au cours en vigueur au moment de la signature)

était inférieur à l'offre de Presentation Sport (1,2 milliard de dollars).

Issa Hayatou a quitté la présidence de la CAF en mars 2017, après avoir perdu les élections face au Malgache Ahmad Ahmad. Il a également occupé la fonction de président par intérim de la Fifa entre octobre 2015 et février 2016, après la suspension de Sepp Blatter, et jusqu'à l'élection de Gianni Infantino.

En janvier dernier, la CAF en a fait son président d'honneur.

Le Cameroun, pays natal de Hayatou, accueille la prochaine Coupe d'Afrique des nations, du 9 janvier au 6 février 2022.

*Camille Delourme avec AFP*

## PROFANATION DES ÉGLISES CATHOLIQUES

## Christophe Mboso fustige les actes de vandalisme

Le président de l'Assemblée nationale de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Mboso, s'est dit préoccupé par la montée des discours incendiaires et haineux à travers le pays.

Christophe Mboso NKodiapwanga s'est insurgé contre les actes de barbarie perpétrés ces derniers temps à Kinshasa et dans d'autres provinces du pays. Dans son discours d'instruction à la plénière du 2 août, le président de la chambre basse du Parlement s'est dit préoccupé par la montée du radicalisme, par les discours incendiaires et les propos haineux tenus par certaines congolais. « Ces actes radicaux et barbares d'une autre ère ne peuvent être encouragés », a dit Christophe Mboso,

Le président de l'Assemblée nationale condamne « avec fermeté les incidents malheureux, actes de vandalisme et propos désobligeants dont ont été victimes l'Eglise catholique du Congo, l'évêque métropolitain de Kinshasa, le cardinal Fridolin Ambongo, ainsi que d'autres compatriotes ». « Au nom de l'Assemblée nationale, je condamne avec fermeté les incidents malheureux, actes



de vandalisme et propos désobligeants dont ont été victimes l'Eglise catholique du Congo, Son Eminence le cardinal Ambongo ainsi que d'autres compatriotes», a-t-il sèchement déclaré.

#### La priorité reste la paix, la sérénité et le mieux-être

Christophe Mboso a noté qu'en ce moment où le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, est engagé dans la

lutte contre les groupes armés dans l'est du pays, le peuple congolais « a besoin de la paix, de la sérénité et de l'amélioration de son mieux-vivre ». Ainsi, il a invité le peuple congolais au calme et à la vigilance.

S'adressant particulièrement aux jeunes, le président Mboso les a exhortés à ne pas céder à la « manipulation de pêcheurs en eau trouble et des politiciens véreux en mal de positionnement ». Le président de l'Assemblée nationale a, par ailleurs, appelé les services de sécurité à accroître leurs efforts pour la sécurisation des personnes et des biens. Il a également recommandé les enquêtes visant à mettre la main sur les commanditaires de ces actes déplorés.

Aux députés, le Christophe Mboso a conseillé d'avoir le même langage face à ces habitudes et comportements observés dans la communauté nationale. Notant que l'Etat de droit et la démocratie ont besoin de la paix et de sérénité pour mieux se consolider, il a souligné que le bon comportement des représentants du peuple contribuera davantage à la paix au pays.

Lucien Dianzenza

## CULPAC

## Clôture de la Quinzaine de la paix pour tous

La Quinzaine de la paix pour tous du Culpac s'est achevée sur un appel du directeur général de cette organisation non gouvernementale oeuvrant pour la paix lancé à la jeunesse congolaise de réfléchir sur la septième décennie de l'Indépendance du pays.

La Quinzaine de la paix pour tous organisée par la Conseil universel pour la paix des nations et des continents (Culpac) s'est clôturée le 31 juillet à la Cité de la paix dans la commune de Ngaliema, siège du Conseil à Kinshasa. Notons que les activités de ce programme du Culpac ont été lancées le 19 juillet dernier.

Dans son mot de clôture, le directeur général du Culpac, Daniel Santu Biko, a convié la jeunesse à réfléchir dans l'optique d'une importante conférence sur la septième décennie de l'Indépendance du pays. « Chers amis jeunes, nous avons besoin de vous pour réfléchir et raisonner dans une grande conférence de la jeunesse sur la septième décennie de l'indépendance de notre pays que nous réaliserons très prochainement, pour son épanouissement, afin de la conscientiser pour sa contribution au développement de la République démocratique du Congo, d'ici à 2030, et aussi pour déceler tout ce qui freine l'élan

de notre pays pour son décollage effectif afin d'assurer le bien-être de ce peuple qui a toujours le front courbé alors qu'il attend son redressement », a-t-il déclaré.

Il a aussi rappelé que la Quinzaine de la paix pour tous a eu pour but d'unir, rassembler et rapprocher des personnes de différents horizons, promouvoir, renforcer, consolider et rétablir la paix dans la société humaine, à partir de la famille, de la nation et du monde. Ce programme a été couplé avec la campagne de sensibilisation à l'Etat de droit et la démocratie et la vulgarisation des droits de l'Homme.

Récemment élevé au rang d'ambassadeur international de la jeunesse pour les pays des Grands Lacs du Culpac, Serge Bahati a retenu de la Quinzaine de la paix pour tous que l'amour, l'humilité, la simplicité et l'unité sont des valeurs à cultiver, afin de maintenir l'atmosphère d'échange devant permettre de trouver des solutions aux problèmes actuels de la jeunesse. Invité spécial de la cérémonie, Serge

Bandobula, gouverneur de la province de Mongala, a, pour sa part, souligné qu'en plus de l'amour, la paix et l'harmonie, il y a lieu de mettre en évidence la bonne gouvernance, la gestion de la chose publique, le respect de l'autre. Quand la gestion de la chose publique est catastrophique, a-t-il fait observer, on n'obtient aucun résultat, et l'on plonge dans la pauvreté. Pour Ghassan Daklallah, président international des actions humanitaires du Culpac, cette campagne de sensibilisation à l'Etat de droit et la démocratie a permis à cette organisation non gouvernementale oeuvrant pour la paix, de soutenir le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, dans ses efforts de relèvement de la nation congolaise. Sujet libanais qui a choisi la République démocratique du Congo comme sa deuxième patrie, Ghassan Daklallah s'est personnellement engagé à appuyer la vision du chef de l'Etat « Le peuple d'abord ».

Martin Engimo

## ENTREPRISES PUBLIQUES

## De nouveaux dirigeants à la tête de Transco

La décision du ministre chargée des Transports intervient alors que les bus de cette société sont immobilisés depuis plus d'une semaine à la suite de la grève amorcée par les employés, qui réclament plusieurs mois d'arriérés de salaires.

Le ministre des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Chérubin Okende, vient de prendre, le 2 août, une décision portant désignation à titre intérimaire de nouveaux animateurs de la société de transport en commun (Transco). Cette décision fait suite à celle suspendant les anciens dirigeants de la cette entreprise publique.

Selon la décision, Laurent Boyi Boyombe est désigné pour assumer le poste de président du conseil d'administration de cette société, alors que le chef des travaux à l'Université libre de Kinshasa (ULK) et président de l'Association congolaise des consommateurs, Chief Tshipamba Ngambamalu est désigné directeur général de la Transco. Et Pierre Lutanga Wanga est comme son adjoint.

Il est rappelé qu'actuellement de nombreux bus de la société Transco sont immobilisés depuis la semaine passée aux abords du Boulevard Lumumba devant le dépôt de cette entreprise publique, sur la 18e rue. La plus part d'entre eux ont les pneus devant dégonflés par les employés de cette société, qui réclament huit mois d'arriérés de salaires.

Depuis le déclenchement de ce mouvement de grève, aucun bus de la société Transco n'est visible sur les artères de la capitale congolaise ou dans les arrêts. Ceux qui ne sont pas immobilisés devant les dépôts restent carrément dedans soit à Limete ou à Kingasani. Il y a également l'arrêté ministériel signé par Chérubin Okende, le 30 juillet dernier, qui avait suspendu les dirigeants de cette société pour fraudes et vols de carburants. Une commission constituée des délégués issus de différentes institutions a été mise en place pour enquêter sur ces accusations mises à charge des membres de la direction générale et de ceux du conseil d'administration suspendus.

L.D.

## MUSIQUE

# Djason Philosophe en concert à Pointe-Noire

L'annonce du concert a été faite par l'artiste-musicien congolais et son orchestre Super nkolo mboka, lors de la présentation officielle, le 31 juillet, de l'album « Multicolor » dans la ville océane.

C'est un spectacle haut en couleur que réservent Djason Philosophe et son orchestre Super nkolo mboka. Portant le nom éponyme de son dernier album « Multicolor », ce concert se veut un véritable cocktail de bonne humeur. « Comme son nom l'indique, Multicolor sera un concert qui mettra en association différentes sortes de styles musicaux tels que: le folklore; le Ndombolo; la rumba congolaise; la samba brésilienne et la salsa cubaine », a précisé l'artiste.

Prévu en début septembre à l'Institut français du Congo de Pointe-Noire, ce concert est aussi une manière pour Djason Philosophe de renouer avec le public ponténégrin qui s'est toujours plaint de l'absence des artistes brazzavillois sur ses terres. « La conférence de presse m'a permis d'écouter les doléances des mélomanes et autres acteurs du monde musical qui nous accompagnent. J'ai pris note et je ferai de mon mieux pour être de plus en plus présent



Djason Philosophe s'adressant au public à l'occasion de la présentation de l'album « Multicolor » à Pointe-Noire/DR

à Pointe-Noire, en vue de promouvoir mon travail et le faire profiter au public qui s'y trouve », a-t-il confié.

Par ailleurs, l'artiste a profité de son séjour à Pointe-Noire

pour y présenter officiellement son album « Multicolor », sorti l'an dernier à Brazzaville. La cérémonie a eu lieu en présence des chroniqueurs culturels, médias, mécènes

et quelques mélomanes qui avaient réservé à Djason Philosophe et toute son équipe un accueil chaleureux. « Je dis tout simplement «grand merci» à la presse ponténégrine

pour son accompagnement et sa mobilisation, lors de mon séjour à Pointe Noire. A mes collègues artistes, merci de votre présence pour cette cause qui nous est tous commune. Et aux mécènes, continuez de soutenir la musique congolaise car le talent y est. Le rendez-vous est pris pour septembre, avec le spectacle Multicolor ! », a-t-il déclaré.

Fruit du métissage musical et culturel du Congo et d'ailleurs, « Multicolor » est un agencement de différentes sonorités autour d'une suite de thématiques tant pour le plaisir que pour l'éducation du public. Il puise en partie sa beauté dans l'immense patrimoine musical des deux Congo, afin de se démarquer de ce qui se fait déjà dans cet univers, et également se rendre accessible à d'autres cultures. L'album compte douze titres, au nombre desquels : Hola hola; To bina; envoûtement; Rumba na piste; Efandza nteke; salsa del Congo; pêcheur mundele...

Merveille Atipo

## UNION AFRICAINE DE CLOSE COMBAT

## Roland Francis Mahoungou prend la direction technique régionale

L'un des initiateurs du projet de création de l'Union africaine de close combat(UACC), le Congolais Roland Francis Mahoungou, qui a débuté ce sport en 1989, a été choisi par ses pairs comme directeur technique régional (DTR) de cette structure continentale, lors des travaux qui se sont déroulés du 29 au 30 juillet dernier à Bamako, au Mali.

En présence des plus hautes autorités de transition du Mali ainsi que des dirigeants de la Fédération internationale de close combat(FICC), les participants à ce grand rendez-vous du close combat africain ont balisé le chemin pour officialiser la création de l'UACC qui conduira aux destinées de ce sport de contact au niveau africain.

Digne produit du moniteur Bernard Bouhoula, l'actuel directeur technique national (DTN) de la Fédération congolaise de close combat et disciplines associées(Fecoclose-Da), le moniteur Roland Francis Mahoungou change d'étape dans sa carrière sportive. Le créateur du tout premier club de close combat reconnu officiellement, en 1997, à Pointe-Noire ainsi que fondateur du plus grand club de la discipline au Congo, Cercle sportif Funitan, mais aussi propriétaire d'une dizaine des clubs à l'intérieur du pays, ce champion du Congo de la boxe de pharaons devient le premier pratiquant à occuper le poste de DTR à l'UACC, comme c'était le cas au niveau national avec la fonction de DTN.

Tous ces exploits sont, sans nul



Roland Francis Mahoungou(en noir) aux côtés du grand moniteur Bernard Bouhoula/Adiac

doute, le fruit du travail abattu durant plusieurs décennies de pratique acharnée des arts martiaux puisque ce ceinture noir 5e dan est au cœur de la création de la Fecoclose-Da avant d'être nommé responsable du

développement du close combat au Moyen-Orient en 2020. Contrairement aux espoirs des pratiquants du close combat congolais qui souhaitaient obtenir trois postes clés au sein de la toute jeune instance afri-

caine, seul un poste est revenu au Congo. La Fecoclose-Da qui est à ce jour la première fédération de close combat reconnue par un Etat souverain devait, en effet, prendre la présidence, le secrétariat général, la direction

technique régional puis abriter le siège de l'organisation.

« Le poste de directeur technique régional est très stratégique et on ne pouvait pas le donner à n'importe qui puisque le DTN du Congo est le plus gradé et plus outillé du continent africain et du Moyen-Orient. Nous avons tous les atouts de prendre la présidence de l'UACC ainsi que le secrétariat via le secrétaire de la Fecoclose-Da, mais la délégation congolaise n'a pas pu effectuer le déplacement pour le Mali. C'est dommage vraiment mais nous continuerons à travailler. Ce sont les tristes réalités de chez nous », indique un membre du bureau exécutif de la Fecoclose-Da.

Selon notre source, toutes les conditions administratives étaient réunies et à son arrivée au Mali la délégation congolaise qui était composée de trois personnes devrait être prise en charge par le pays hôte. « Le Congo ne devrait fournir que les titres de transport, à savoir trois billets en aller-retour à hauteur de 340.000F CFA par billet », a-t-elle conclu.

Rude Ngoma